

***bassia** ce qui est bas.

I.1.a. Afr. *besse* f. « terrain bas et marécageux » (La Rochelle 1249/1250, Vox 6, 159)¹, mfr. *besse de marest* Cotgr 1611, *baisse de marest* Oud 1640, apr. *baissa* « bas-fond » (1400, Pans)², mfr. *baisse* « vallée » (av. 1563, La Boétie, Hu), « terrain affaissé, dépression où peuvent séjourner les eaux pluviales » (1592, Monluc, Hu ; GdfC ; Oud 1660), frm. id. (dp. Besch 1845), pic. *bache* « mare peu profonde formée par le flux de la mer dans les sables de la baie de la Somme » Corblet, Berck « dépression allongée parallèlement à la côte où l'eau demeure à marée basse et qui se vide lentement en suivant la pente vers la mer », DSèvres *baisse* « vallée encaissée » Sefco, Hérisson *b á i s* « endroit bas dans un champ », *b ę i s*, ChefB. *baisse* « lieu bas, vallon, partie la plus profonde d'une vallée », saint. « partie basse d'une prairie, dans les marais », *besse*, CharI. *baisse* « partie creuse dans un marécage propre à la chasse à la bécasse » Sefco, *b ę s* « partie de pré humide » ALO 10 p 72, *b ę s* ibid. p 71, Char. *baisse* « partie la plus basse d'un terrain » Sefco, Canada « plinthe au pied d'un mur » GPFC, SaôneL. *b a š* « endroit bas » ALB 226, *b á š ę* ibid. p 112, *b w ę s* (ibid. p 110, 115), Amance *bache* « terrain bas et humide » TaverdetVoc, Igé *bouesse* « terrain en contrebas », Clessé *boisse*, Saussey *b ę š* « creux, dépression de terrain dans un champ », St-MartinP. *b é s i* « dépression sur une chaîne de montagnes », Ain *b á s ę* « endroit bas ; pré humide » (ALB 226, 341 p 119), *besse* « lieu bas, vallon » Perdrix, *b ę s* « terrain en pente » DuraffGloss 1326, Vaux *b é s i* « dépression de terrain », Villié *besse* « terrain en contrebas », Lant. *b ę s* « dépression de terrain, bas-fond », *b w ę s*, Isère *b ę i s* « terrain affaissé, affaissement de terrain » DuraffGloss 1490, occit. *baisso* « lieu bas, dépression, bas-fond ; plaine ; les basses terres de Provence, le sud » M, hdauph. *beissi* « baisse, dépression, bas-fond, pays des plaines par rapport aux montagnes », mdauph. *bdauph. beisso*, daupha. *baicho*, Queyr. « bas-fond, dépression de terrain », St-Véran *baycho* « bas-fond de mamelon, lieu en contrebas », vaud. *bàissa* « depressione non molto profonda » Roletto, Rochem. *b á ę s* « enfoncement du sol, creux dans un pré » AIS 428a, Germanasca *baiso* « infossatura, abbassamento del terreno », Elva *baisso* « depressione del terreno, conca », pr. *baisso* « bas-fond, partie basse » Garcin, « lieu bas ; région inférieure, le bas-pays » Avril, *baïsse* « lieu en contrebas » (rég. de Haute-Provence), Barc. *bàissa* « en montagne, partie abaissée, inférieure dans une crête », Nice *baissa* « lieu bas ; dépression ; plaine », Caval. *b á i s ę* « vallée, endroit bas », lang. *baissa* « bas-fond, pente, plaine » Alibert, Gard *b á i s a* « ensemble des plaines de la zone littorale languedocienne » ALLOr 74, « coin de terre marécageux » ALLOr 109 p 30.23, TarnG. *b á š o* « vallée » ALG 787 p 659, Lozère *baisso* « bas-fond, plaine » EscGab, vel. *bāissa* « lieu bas, dépression de terrain », ChambonL. *b á i s á*, auv. *baissa* « fond, vallon, bassin, combe, dépression, bas-fond », Chav. *baisso* « pays des basses terres », lim. *baissa* « vallée » Lab, hlim. *bāisso* « partie déprimée du sol, dans un champ » Dhér, Muss. *baisso* « vallon » Chast 130, St-Pierre « vallée », Sarlat *baissa* « dépression », LotG. *b á š o* « vallée » ALF 1351 p 659, Agen *bācho* « val, fond d'un terrain », Gers *b á š o* « vallée » ALG 787 p 668SE, béarn. *bache* « bas-fond, vallée », Vic-Bilh « allée longitudinale

¹ Le mot est attesté antérieurement, en 1206 à Noirmoutier, mais dans un contexte trop bref ('totas retractas de la besse') pour que le sens puisse être déterminé avec sûreté, voir Rézeau ActesCollOuest 2, 235.

² Cf. mlt. *baissia* f. « locus humilis, depressus, paludosus, dumetis et vepribus plenus » (pr. 1339, DC).

inférieure du vignoble », Labouh. « bas-fond, fond bas de terrain », Gironde *b á š ə* « vallée » ALF 1351 p 645, *b á š æ* ALG 787, *b a s* ibid. p 653N³). Occit. *abaisso* f. « dépression du sol » M, Nice *abaissa* « dépression », Teste *abache* « baisse, pente, dépression du sol »⁴). Préfixé : [SUPER- +] Béarn. *suberbache* f. « bas-fond très enfoncé ».

Frm. *baisse* f. « relief sous-marin proche de la surface » (Cresp 1616—1637 ; Veneroni 1681—1723, TLF ; JaIN).

I.1.β. Villié *bésse* f. « vin qui tire à sa fin dans le tonneau ».

I.1.γ. Occit. *baisso* f. « partie basse, branche inférieure d'un arbre » M⁵), mdauph. bdauph. *beissas* pl. « branches basses », Die *baïssas*, rhod. *faire li baisso* loc.verb. « cueillir les fruits ou la ramée des branches basses » (M, Koschwitz), lang. *bâissos* f.pl. « branches basses d'un arbre » S 2, Alès *baïssos*, St-Hipp. id. (1798), Lozère *baisso* EscGab, Vallon *b á y s ə* sg. « branche » ALLo 129. Vans *abaissa* f. « branche basse »⁶).

I.2. Dérivés.

I.2.a. [+ -ĀRIU]

I.2.a.α. Afr.mfr. *baissiere* f. « dépression de terrain, lieu bas et humide, vallée » (env. 1170, RouH III v. 531⁷) ; 1544, Gdf), *bessiere* (RouH III v. 515 var. [ms. déb. 17^e s.] ; 1457, DC ; 1528, Gdf), agn. *beisere* « lit d'un cours d'eau » (ModvB² v. 1382, 3426), *bessere* SFrancR v. 7135, « bief de moulin » SFrancR v. 7489, *beisere* « vallée » (ModvB² vv. 3814, 5782), « cavité d'une citerne » ModvB² v. 3049, « brèche dans une haie » ModvB² v. 2106, frm. *baissière* « (t. d'agr.) enfoncement dans une terre labourée où séjourne l'eau de pluie » (dp. AcC 1838), Essonne *b ē s y ɛ r* « dépression dans un terrain » ALIFO p 28, flandr. *bessière* « lieu bas et marécageux », Jers. *baissiéthe* « terre basse », Guern. *baissières* pl. « baisses de marais, terres basses, marécages », LoireI. *b ē s y ɛ r* sg. « endroit marécageux dans un pré » ALBRAM 476 p 67, bmanc. « pente », poit. *baissière* « endroit le plus bas d'un champ, qui reçoit les eaux des sillons », Vienne *baissière* « partie basse d'un terrain qui retient les eaux pluviales » MineauR², Canada « enfoncement qui, dans une terre labourée, retient l'eau de pluie » (dp. Dunn 1880 ; TraLiLi 11, 274 ; ALEC 674, 695, 752), « partie d'une rivière se trouvant au bas d'une digue » Clapin, acad. « affaissement de terrain où l'eau s'amasse aux grandes pluies ; terrain bas et marécageux » PoirierG, *ᵝ b ē s y ɛ r ᵝ* « terrain humide » Massignon, Louisac. *baissière* « enfoncement qui, dans une terre labourée, retient l'eau de pluie », IndreL. *b ē s y ɛ r* « partie de pré humide » (ALO 10 p 4, 37), EureL.

³ Wartburg (FEW 1, 272b) a rattaché à ce type occit. *antibaisso* f. « sol montueux ; obstacle », d'après Mistral. Mais la même donnée, accompagnée de quelques autres, se retrouve parmi les mots d'origine inconnue (FEW 21, 15a). A la différence d'Honorat s.v. *entibaissa*, aussi bien Mistral s.v. *antibaisso* qu'Alibert s.v. *antibaissa* rapprochent ce mot d'esp. *altibajo* « terrain inégal », mais l'initiale du mot occitan n'y correspond pas et encore moins la première attestation et celles qui sont localisées : blim. *entibaïssso* f. « obstacle, embarras, difficulté qu'on fait naître dans une affaire » (Béronie 1824), périg. *entibaïssso* f. « colline qui barre le chemin » (Daniel 1914), St-Pierre *entibaïssso* « tertre qui barre le chemin ». Le préfixe *anti-* n'y convient pas mieux. En outre la première attestation n'a pas un sens topographique. C'est une addition de Vialle au manuscrit de Béronie dont la définition paraît être tirée de l'exemple qui illustre l'article : 'L'autre e vengu fa soun entibaïssso, l'autre est venu proposer sa difficulté'. Le substantif de cette locution *fa soun entibaïssso* semble avoir des rapports plus que de contiguïté avec l'article suivant du dictionnaire de Béronie : blim. *entiprou* m. (f. *-so*) « de mauvaise humeur, chagrin, grogneur », qui appartient au type de Cahors *entsiprou* adj. « hargneux, grognon », etc. (FEW 22, I, 21ab).

⁴ Avec influence d'occit. *abaissar* « abaisser ».

⁵ C'est peut-être à ce type que se rattache judfr. *bais* s. « arbres petits et de peu de valeur » (hap. 14^e s., LevyContr 128).

⁶ Avec influence d'occit. *abaissar* « abaisser ».

⁷ La notation *bassiere* dans TLF est une erreur.

b ɛ s y ɛ r « dépression dans un terrain » (ALIFO p 29, 30), LoirCh. id. *ibid.* p 56, Vendôme *baissière* « dépression de terrain qui retient l'eau », Loiret *b ɛ s y ɛ r* « dépression dans un terrain » (ALIFO p 43, 45), *b ɛ s y ɛ r* *ibid.* p 61, centr. « dépression dans un terrain, partie basse et souvent humide », Indre *b ɛ̃ s y ɛ r* « point humide, non apparent dans un champ » ALCe 231 p 32, bberr. *baissière* « endroit d'un terrain où l'eau forme une flaque », Cérilly *baissière* « dépression dans un terrain ; rigole », bourg. *bass(i)eire* « enfoncement de terrain » Dur, Côte-d'Or *b a s ɛ̃ r* « *baissière* » (ALFC p 86, 89), Yonne *baissière* « dépression du sol, endroit où le terrain s'est abaissé », frcomt. « dépression de terrain, souvent humide » (rég., Aymérouff), HSAône *b ɛ s y ɛ̃ r* « *baissière* » ALFC p 64, *b a s ɛ̃ r* *ibid.* p 66, Belfort *b ɛ š ĩ r* *ibid.* p 4, Doubs *b ɛ s ĩ r*, *b ɛ̃ s ĩ r*, *b ä s ĩ r*, *b ā s ĩ r*, *b a s ĩ r*, *b a s ɛ̃ r*, *b ā s ɛ̃ r* (tous *ibid.*), Montbél. *baïchiere* « terrain bas et humide, prairie marécageuse », *bêchiere*, Damprich. *b ɛ s ĩ r* « lieu bas et humide », Lantenne *b ā s ɛ̃ r* « petit creux dans un champ ou un pré », Jura *b ɛ s y ɛ̃ r* « *baissière* » ALFC, *b ā s ɛ̃ r* ALFC, Chaussin *bessière* « dépression de terrain », PtNoir *b ɛ s y ɛ r*, Ajoie *b ɛ s ĩ r* « *baissière* », *b ɛ š ĩ r*, FrMont. id. (tous trois ALFC), GrCombe *b a s ĩ r* « lieu humide et bas, *baissière*, petit vallon », Vourey *baissière* « bas-fond allongé dans le sens des sillons, dans les champs humides » (rég.), auv. *beisseira* « *baissière* ». ALIFO 15 ; ALCB 219 ; ALFC 152*.

Frm. *baissier* m. « atterrissement dans le cours d'une rivière » (Lar 1867—TLF) ; Manche *baissy* « champ en contrebas » ; EureL. *b ɛ s y ɛ* « dépression dans un champ » ALIFO 15 p 26.

I.2.a.β. Fr. *bessiere* f. « reste de vin dans un tonneau quand il approche de la lie » (Caen 1307, GdfC ; env. 1515—1588, Hu ; Cotgr 1611 ; 1615, Camus, Frantext ; Rich 1680—Trév 1771), *baissiere* (Lille s.d., DC ; Rab 1532, éd. Saulnier 148 ; Oud 1640 ; Wid 1669 ; dp. Trév 1704), norm. *vieulle baissiere* « vieux fond de tonneau de mauvaise qualité » (1638, MN 2, 176), havr. *b ɛ s y ɛ* « *baissière* », PtAud. *baissière* « cidre qui reste avec la lie au fond des tonneaux », bnorm. *baissière* DT, Vire *baissière* « cidre de la fin du tonneau » RPP 2, 52, Tinch. *bessière* « sorte de fût à liquides »⁸), Domfront. *baissière* « reste de cidre dans un tonneau quand on approche de la lie », Manche *baissyire* « cidre de fin de tonneau » Bourdon, Percy *baissière*, hag. *baissieire*, IlleV. *baissière*, *b ɛ s y ɛ r* ALBRAM 335 p 35, *b ɛ s y ɛ r* (*ibid.* p 38, 39), Canc. *baissière* « fond d'un tonneau, contenant et contenu ; boisson inférieure et qui commence à aigrir », mal. « ce qui reste dans un tonneau presque vide », cogl. *b ɛ̃ s y ɔ r*, Fougères *baissière*, renn. *baissière*, CôtesN. *b ɛ s y ɔ r* (ALBRAM 335 p 14, 19), LoireI. *b ɛ s y ɛ r* *ibid.* p 70, nant. *baissière* « ce qui reste de boisson dans le fond d'une barrique ; lie de vin ; dépôt d'un liquide quelconque », Blain *baissiere* « ce qui reste de boisson dans un tonneau vidé à plus de moitié », bmanç. *b ɛ s y ɛ r* « petite quantité de cidre ou de vin qui reste au fond de la barrique », Mayenne « fond de la barrique » ALBRAM 335 p 89, *baissière* « ce qui reste dans le tonneau quand il est presque vide ; mauvais cidre », Sarthe *b ɛ s y ɛ r* « ce qui reste au fond de la barrique quand elle est presque vide » ALIFO 212 p 70, hmanç. *béssière* « fond de tonneau, reste de lie », ang. *baissière* « lie de vin, dépôt d'un

⁸ Définition probablement fautive.

liquide quelconque », MaineL. *b ɛ s y ɛ r* « fond de la barrique » ALBRAM 335 p 94, Vienne *baissières* pl. « résidu, dépôt laissé au fond d'une barrique après soutirage ; lie de vin » MineauR², Châtell. « restes de vin qui se trouvent dans une futaille quand elle est près d'être vidée », saint. *baissière* sg. « fond de tonneau, restes de vin, lie », aun. « reste de vin », tour. « fond de tonneau, vin qui reste sur la lie », *baissée* « vin qui reste au fond d'un tonneau en vidange », perch. *baissière* « fond de tonneau quand le devant a été baissé », EureL. « liquide provenant du fond d'un tonneau » (1868), *b ɛ s y ɛ r* « ce qui reste au fond de la barrique », *b ɛ s y ɛ r*, LoirCh. *b ɛ s y ɛ r* (tous ALIFO 212), Vendôme *baissière* « reste de vin dans le fond d'un poinçon en vidange », berr. « fond de tonneau » RD, Charost *baissières* pl. « reste de vin au fond du tonneau », VSioule *bessieres* « inflorescences qui se forment sur le vin lorsque le tonneau n'est pas plein »⁹, bourg. *bass(i)eire* sg. « abaissement considérable du vin dans une pièce en perce » Dur, Naisey *b a s ī r* « ce qui reste de vin au fond du tonneau », Vaudioux *baissîres* pl. « ce qui reste d'épais au fond d'un tonneau de vin », Lyon *baissière* sg. « bouteille que l'on a remplie avec le vin du fond de la bareille et que l'on met communément dans le caquillon où se fait le vinaigre » GrCôte, mars. *beissiero* « bas-fond, reste de vin qui est dans un tonneau avec la lie » A, Aix « bessiere » P. Locution phrase : Dol *la messe ne fait pas baissière* « on n'est pas obligé d'être au commencement, la fin de l'office valant le début ». Forme altérée : Ang. *baissiede* f. « lie de vin, dépôt d'un liquide quelconque ». Voir MélVarFr 3, 44.

Nant. *baissière* adj.f. « (d'une barrique) basse, où il n'y a presque plus de vin dedans », ang. id., saint. *bessière* « (d'une barrique) qui conserve de la lie au fond » (18^e s., Musset).

Dérivé : [+ -IA] Bmanc. *b e s i r i* f. « reste de vin ou de cidre dans une barrique ».

I.2.a.γ. Tour. *baissée* f. « basse branche d'un arbre », centr. *baissière*, berr. id. RD, Sancerre *baissées* pl. « branches basses d'un arbre que les chèvres peuvent brouter », Vailly *baissières* « branches tombantes dans les haies ou les taillis ».

I.2.b. Autres dérivés : [+ -ĀCEU] Germanasca *baisas* m. « ampia infossatura, rispetto al terreno circostante », béarn. *bachas* « vilain bas-fond ». — [+ -ĀLE] Occit. *baissau* m. « bas-fond, partie basse » (hap. 19^e s., M). — [+ -ĀLIA] Vourey *baissailles* f.pl. « branches basses des arbres fruitiers » (rég.), castr. *bayssalhos* « débris de jardinage qu'on prépare pour la place », hlim. *beissālio* sg. « quartier de Limoges situé au-dessous du grand séminaire » Dhér. — [+ -ĀRIU] Chav. *beïchié* (m. adj.) (f. -*èro*) « habitant des basses terres ». [+ -ĀNE] Chav. *beïssorou* (m.adj.) (f. -*no*) « habitant des basses terres (t. de mépris) ». — [+ -ĀTA] SeineM. *b ɛ s ɛ̄* f. « vallon » ALCB 204, Yonne *b ɛ s ɛ̄* ibid. p 114. — [+ -ĪNU] Vourey *baissine* f. « bas-fond allongé dans le sens des sillons, dans les champs humides » (rég.). — [+ -ITTU] Occit. *beisseto* f. « petit bas-fond, dépression » M. — [+ -ĀNE] Saint. *besson* adj. « (d'un terrain) qui a la disposition d'une baisse ». — [+ -ĪURA] Apr. *baissura* f. « position basse » (fin 13^e s., Rn), occit. *beissuro* « dépression, inclinaison, terrain bas, bas d'un coteau » M, Nice *baissura* « abaissement, courbure, inclinaison ; bas d'un coteau », lang. *baissura* « dépression, terrain bas » Alibert, aveyr. *boysúro* « dépression, pli de terrain », Ardèche

⁹ Définition probablement fautive.

b e i s ũ r o « ensemble des plaines de la zone littorale languedocienne » ALLOr 74 p 07.01, Vans *baissura* « bas-fond (par opposition à *l'autura* « les hauteurs ») » F 359.

Le type galloroman *baisse/baissa* connaît une dichotomie sémantique inconnue de son antonyme *hausse/aussa*. Le mot signifie soit « action de baisser » soit « ce qui est bas », tandis que l'antonyme ne signifie jamais « ce qui est haut », mais constamment « action de hausser » ou, par métonymie, « ce qui sert à hausser ». L'explication traditionnelle des substantifs *hausse/aussa* « action de hausser » et *baisse/baissa* « action de baisser » comme des conversions des verbes *hausser/aussar* et *baisser/baissar* est évidente. Elle ne l'est pas quand le substantif s'applique à un lieu qui est naturellement plus bas que le terrain qui l'entoure, puisqu'il est exceptionnel que cette position basse résulte d'un affaissement de terrain constaté. A cela s'ajoute, un décalage de près de cinq siècles entre les sens de « ce qui est bas » et « action de baisser », et même de plus d'un demi-millénaire si l'on prend en compte le dérivé en *-ière*. La précocité de ce type, par rapport à l'indubitable déverbal, et son sens spécifique invitent à retenir l'étymologie défendue par Merk (TraLiLi 8, 175) : un abstrait **BASSIA* « ce qui est bas », formé sur l'adjectif *BASSUS* et comparable à **CRASSIA* (à partir de *CRASSUS* ; v. FEW 4, 273a), **GROSSIA* (à partir de *GROSSUS* ; v. FEW 4, 273a), **LĀTIA* (à partir de *LĀTUS* ; v. FEW 5, 197b), **SPISSIA* (à partir de *SPISSUS* ; v. FEW 12, 197a). L'absence de correspondants romans n'est pas dirimante, puisque, par exemple, fr. *laise* f. « largeur (de n'importe quoi) » (12^e s.—Cotgr 1611), etc. (FEW 5, 197b) et afr. *espeisse* f. « épaisseur d'un objet » (ca. 1120, Studer ; 14^e s.), etc. (FEW 12, 197a) sont propres au français. Il faut évidemment noter le parallélisme, dans le même domaine topographique, avec **PLĀNIA*, dérivé de lt. *PLĀNUS*, qui est représenté par afr. *plaigne* f. « plaine » (Roland—mil. 13^e s.), apr. *planha* (4^e q. 12^e s.—1^{er} t. 13^e s.), Lyon *plagni*, etc. (FEW 9, 18a), et qui aboutit à deux familles lexicales semblablement organisées : fr. *plain* adj. « uni, plat », occit. *plan* ; fr. *planer* v. « rendre lisse, uni », occit. *planar* ; afr. *plaigne* f. « plaine », apr. *planha* ; afr. *aplainier* v. « lisser (les cheveux, le poil) », apr. *aplanhar* « v.a. adoucir, apprivoiser ; v.r. se parer ; être présomptueux » et fr. *bas* adj. « qui a peu de hauteur », occit. *bas* ; fr. *baisser* v. « diriger vers le bas », occit. *baissar* ; fr. *baisse* f. « lieu bas », occit. *baissa* ; fr. *abaisser* v. « diriger vers le bas », occit. *abaissar*. A partir du sens premier « lieu bas » (I.1.α.) se sont développés ponctuellement les sens de « fond de tonneau » (I.1.β.) et « branche basse » (I.1.γ.). Sur le simple (I.1) a été très tôt dérivé un substantif en *-ĀRIU*, presque exclusivement de genre féminin (I.2.a.). Selon Gam², ce serait le représentant d'un gallorom. **bassaria*, ultérieurement influencé par le verbe, ce que la chronologie des attestations n'appuie pas : les données de type *baissière* sont antérieures et beaucoup plus répandues que celles en *bassière*. On en fait plutôt, d'ordinaire (FEW 1, 272b ; TLF 4, 53 ; Dauzat 1964—1993 ; RobHist), un déverbal, ce qui est morphologiquement impossible. Seul un substantif peut avoir formé la base d'un tel dérivé et seul le type *baisse* f. « terrain bas et marécageux » peut convenir ; on peut comparer les deux dérivés fr. *fondrière* f. « bas-fond » Aymeri, etc. (FEW 3, 871b, FÜNDUS) et mfr. *foncière* « creux dans un terrain » (pic. norm.), etc. (ibid. 871a) à partir de deux formes radicales du type de fr. *fond* m. « partie la plus basse d'un objet ou d'un endroit creux » (dp. Roland, TLF 8, 1047). Ce type *baissière* a été très tôt refait à partir de l'adjectif, d'où le type *bassière*, voir *BASSUS*. En liaison avec le simple, le dérivé s'applique d'abord à une dépression de terrain (I.2.a.α.), puis, par métaphore, à un fond de tonneau (I.2.a.β.), enfin à des branches basses (I.2.a.γ.). Wartburg (FEW 1, 274b, n 5) a expliqué le sens de « fond de tonneau » d'après all. *neige* f. « baissière », dérivé de *neigen* v.a. « pencher, incliner », du fait qu'on est obligé d'incliner le tonneau pour faire couler la baissière par le robinet, v. ci-dessus

la définition de perch. *baissière*. Cette explication, qui n'est pas possible morphologiquement, a en outre l'inconvénient de séparer étymologiquement (I.2.a.β.) de (I.2.a.α.) sans rendre compte de ce dernier. Sous (I.2.b.), sont rangés quelques rares dérivés modernes. — Chauveau.